Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260518-D2026_42-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 mai 2026

N° D2026-42

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 12/05/2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.**

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, BLOUIN Xavier (arrivé à 19h35), CADIO Thierry, DAVID Thomas, FARSY Sandrine, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PELUS Lucile, PUILLE Maryse et VERNE Patricia.
Absents : JOUSSE Maëline (procuration à Fabien JOUSSE), DUFLOT Lucile (procuration à Roland LUCAS) et TORMOS Henri.
Nombre de conseillers en exercice : 15 **Nombre de présents :** 12 **Procurations :** 2

Secrétaire de séance : VERNE Patricia

Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Présentation :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire de Leff Armor communauté, en date du 28 avril 2026, portant mise en place et composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Considérant que chaque Conseil Municipal dispose de deux commissaires au sein de cette commission, conformément à la délibération de Leff-Armor-Communauté du 28 avril 2026,

Considérant que les commissaires sont désignés par les Conseils Municipaux des communes membres,

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260518-D2026_42-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- ✓ Titulaire : Maryse PUILLE.
- ✓ Suppléant : Lucile PELUS.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
12	14	0	0

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire
Fabien JOUSSE

MAIRIE DE TRÉSSIGNAUX * 22290 CÔTES D'ARMOR *